
Approbation du Compte Administratif
de l'exercice 2022

Le Conseil d'Administration,

Vu les articles L. 1612-12 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Instruction Comptable M4,

Vu le Budget Primitif du syndicat pour l'exercice 2022, voté par délibération n° 2021-123 au cours de sa séance du 9 décembre 2021,

Vu le Budget Supplémentaire du syndicat pour l'exercice 2022, voté par délibération n° 2022-043 au cours de sa séance du 21 juin 2022,

Vu la Décision Modificative du syndicat pour l'exercice 2022, voté par délibération n° 2022-097 au cours de sa séance du 8 novembre 2022,

Vu le rapport de présentation en date du 1^{er} juin 2023, par lequel Monsieur le Président lui demande l'approbation du Compte Administratif de l'exercice 2022,

Après en avoir délibéré

Article 1 : Dit que la section de fonctionnement du compte administratif de l'exercice 2022 du Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne est arrêtée ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Crédits ouverts	727 220 069,00
	Mandats émis	689 836 228,57
Recettes	Prévisions budgétaires	727 220 069,00
	Titres émis	685 548 192,99
Résultat cumulé au compte administratif 2021		61 471 610,37
Part affectée à l'investissement		25 193 543,87
Résultat propre à l'exercice 2022		-4 288 035,58
Situation cumulée de l'exercice 2022		31 990 030,92
Restes à réaliser dépenses		10 331 150,94
Restes à réaliser recettes		0,00
Résultat du compte administratif 2022		21 658 879,98

Article 2 : Dit que la section d'investissement du compte administratif de l'exercice 2022 du Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne est arrêtée en dépenses et en recettes, ainsi qu'il suit :

INVESTISSEMENT

Dépenses	Crédits ouverts	752 896 239,00
	Mandats émis	673 429 725,48
Recettes	Prévisions budgétaires	752 896 239,00
	Titres émis	739 387 561,64
Résultat cumulé au compte administratif 2021		-10 973 885,97
Résultat propre à l'exercice 2022		65 957 836,16
Situation cumulée de l'exercice 2022		54 983 950,19
Restes à réaliser dépenses		8 596 124,49
Restes à réaliser recettes		2 422 433,00
Résultat du compte administratif 2022		48 810 258,70

Article 3 : Dit que les données synthétiques sur la situation financière du Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne sont annexées à cette délibération.

Le Président

François-Marie DIDIER